



De 16h45 à 18h30

**peps!**

à l'école

**Mode d'emploi**



# peps!

## du soir



## PEPS EN BREF

Une dynamique de toute la communauté éducative, au service du bien-être, de la sécurité et de l'épanouissement des enfants.

Des parcours éducatifs cohérents et complémentaires des autres temps de la semaine.

Des activités ludiques et éducatives qui respectent les besoins et rythmes des enfants.

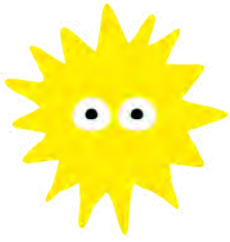
Le projet éducatif de Lyon porte des ambitions fortes autour de l'engagement, de l'émancipation, de l'inclusion et du bien-être des enfants.

Le temps que passent les enfants à l'école, en dehors du temps de classe, doit donc être de qualité, adapté à leurs besoins et épanouissant. C'est un temps de loisirs éducatifs par le jeu et la découverte, et non une simple garderie.

C'est pourquoi, après avoir repensé la pause de midi et créé "Hé Hop", une nouvelle offre d'accueils de loisirs pour les périodes de vacances, la Ville de Lyon a souhaité cette année faire évoluer le périscolaire du soir après la classe avec la formule PEPS.

Ce livret détaille l'organisation de PEPS, les différentes propositions faites aux enfants, pour mieux comprendre le déroulement de la séquence 16h45-18h30.





PEPS, la nouvelle formule du périscolaire après la classe, approuvée en conseil municipal le 21 mars dernier, se déploie dès la rentrée 2024-2025 dans toutes les écoles publiques de Lyon. Elle repose sur :

- **une nouvelle organisation du temps du soir**, qui permet de consacrer l'espace et le temps nécessaires à des activités périscolaires de qualité, respectueuses des besoins des enfants,
- **un renforcement des moyens humains et financiers** pour proposer des parcours éducatifs riches et variés et mieux accueillir les enfants en situation de handicap,
- **la volonté de promouvoir un accès équitable à des loisirs éducatifs**, en offrant à tous les enfants la possibilité de participer à un temps d'animation après la classe, grâce à une tarification solidaire,
- **la structuration d'une filière d'animation municipale** grâce à des créations de postes et le renforcement des moyens des associations d'éducation populaire partenaires.





# peps!

du soir

# En un clin d'oeil

## La nouvelle organisation

- Une seule séquence de 16h45 à 18h30 pour prendre son temps
- Un départ échelonné des enfants à partir de 17h45
- Des activités éducatives enrichies
- Un parcours autour de 4 espaces pour répondre aux besoins des enfants
- **2 choix de forfaits annuels**
  - **Forfait Max**  
jusqu'à 4 soirs par semaine pour un maximum de souplesse
  - **Forfait Mini**  
jusqu'à 2 soirs fixes par semaine, pour bien s'organiser



À partir de 16h45

**Un moment plaisir pour se ressourcer.**

Les animateurs accueillent les enfants pour le rituel du goûter. Le temps pour les enfants de "recharger les batteries" et pour les animateurs d'organiser la suite des activités.

## Un moment pour soi dans un espace calme.

Les enfants peuvent rejoindre un espace propice à la détente et à la réflexion. Sous la responsabilité d'un adulte et en autonomie, ils peuvent profiter d'activités calmes, lire, réviser leurs leçons et se consacrer à leur travail personnel.



La  
**tranqui-  
-bulle**



À partir de **17h**



Le temps des  
**copains  
copines**



**Des activités pour  
apprendre en s'amusant.**

Place à la découverte, à la coopération et à l'expression ! Les enfants participent à des cycles d'animations autour de jeux collectifs, d'activités artistiques, culturelles, sportives, de plein air...



Bienvenue  
les  
**familles**



À partir de **17h45**

**Un moment  
pour partager.**

**À partir de 17h45**, les familles disposent de 45 mn pour arriver pendant que les enfants jouent. C'est aussi le temps d'un échange avec l'équipe d'animation avant de rentrer à la maison.



## Un moment Plaisir et de transition

Le temps de classe est fini : les enseignants passent le relais aux animateurs qui accueillent les enfants pour le goûter.

Chaque fois que cela est possible, le goûter s'organise dehors, sous le préau ou dans la cour. Il peut aussi se dérouler dans une salle d'activités ou au restaurant scolaire, selon la configuration des écoles.

Ce rituel du goûter, d'une durée indicative d'environ 15-20 mn, est un moment clé qui permet :

- **aux enfants de se ressourcer et de reprendre de l'énergie**, après la journée de classe,
- **aux animateurs d'échanger avec les enfants**, de leur permettre de s'exprimer sur leur ressenti, leurs émotions, de façon informelle ou par des jeux, des animations courtes, de la musique...

C'est le moment de proposer le programme d'activités, les parcours possibles entre la tranqui'bulle et le temps des copains/copines, selon le projet pédagogique de l'accueil de loisirs.

**Objectif** : avoir le temps de se détendre, d'apprécier le changement de rythme et sa collation/goûter, avant de partir vers de nouvelles aventures.

### Des idées pour un goûter sain et durable

Zéro déchet/ zéro gaspi, tri et alimentation saine : le goûter est l'occasion de sensibiliser parents, enfants, professionnels à ces enjeux. Certaines équipes d'animation proposent régulièrement un goûter « salade de fruits » avec les fruits non consommés à la cantine durant la semaine, ou encore utilisent le pain restant. Des initiatives que la Ville de Lyon souhaite déployer plus largement.

-> **Privilégier l'usage de contenants/produits réutilisables : gourde/ serviette en tissu/ boîte à goûter pour limiter les emballages.**

-> **Choisir des aliments simples et sains : fruits secs / compote maison/ part de gâteau maison / pain et carrés de chocolat / energy balls... et pour la boisson privilégier l'eau du robinet.**







# Un moment pour soi dans un espace calme

## C'est quoi la tranqui-bulle ?

C'est d'abord **un lieu** (bibliothèque, salle d'activités..., selon la configuration de l'école) propice à la détente autant qu'à la concentration.

Dans cet espace, les enfants peuvent se poser après la journée de classe pour **participer à des activités calmes ou de réflexion, comme la lecture, les échecs, ou encore la relaxation** (ateliers yoga ou sophrologie). Deux partenariats mis en place par la Ville de Lyon sont dédiés à l'animation de la tranqui-bulle :

- **les Ambassadeurs du livre de l'AFEV** pour partager le plaisir de la lecture,
- **Lyon Olympique Echecs** pour découvrir de manière ludique la richesse de ce jeu.

## C'est quoi cartable ouvert?

Chaque accueil propose un espace calme et un temps régulier pour **permettre aux enfants d'élémentaire qui le souhaitent de se consacrer à leurs leçons, en autonomie**, dans des conditions propices à la concentration et à la réflexion.

Ce temps est encadré par des adultes qui accompagnent les enfants, qu'ils travaillent seuls ou en petits groupes.

**Le rôle des encadrants est le suivant :**

- inciter à vérifier le contenu du travail personnel demandé par leur enseignant,
- encourager les enfants en les accompagnant vers l'autonomie,
- indiquer aux enfants une durée de travail adaptée à l'âge et au niveau de classe,
- favoriser l'entraide et la coopération entre enfants.

"Cartable ouvert" participe pour les enfants du cycle 3 (CM1/CM2) à **instaurer une habitude de travail personnel dans la perspective de l'entrée au collège.**

Les modalités d'organisation sont propres à chaque école pour s'adapter selon les locaux disponibles et le nombre d'enfants inscrits à PEPS.

## L'accompagnement des enfants dans leur scolarité : un enjeu partagé

Si la tranqui-bulle permet aux enfants de se concentrer sur leurs leçons, l'accueil de loisirs du soir n'a pas pour vocation de garantir la réalisation de l'ensemble du travail personnel qui leur est demandé. Les parents restent responsables de la vérification des devoirs. Des dispositifs de soutien aux apprentissages scolaires peuvent être proposés, par les enseignants ou des associations, aux enfants ayant besoin d'un accompagnement spécifique (ex : Club coup de Pouce, ateliers CLAS, ...).

Les équipes médico-sociales municipales et les enseignants, compétents pour évaluer les besoins d'accompagnement de l'enfant, sont à l'écoute des familles.





# Des activités pour apprendre en s'amusant

Chaque équipe d'animation construit son propre projet pédagogique pour proposer des activités collectives qui sont autant d'occasions de découverte, de coopération, d'expression et d'apprentissage du « vivre ensemble ».

Trois grandes thématiques sont privilégiées :

- l'éducation à la transition écologique,
- l'éducation à la citoyenneté, à l'engagement et source d'émancipation
- l'éducation co-construite, plus juste, plus solidaire et plus inclusive.

Le programme et les cycles d'animations, (entre jeu libre, ateliers thématiques, format club, activités ponctuelles...) sont communiqués aux parents et aux enfants tout au long de l'année.

## Exemples d'activités

**Ateliers Philo/ateliers théâtre, cirque, escape game, formation Secourisme, peinture murale, Projets artistiques avec des compagnies locales, ateliers Kapla, initiative sportive avec des clubs...**

La Ville de Lyon a également développé des partenariats avec des associations qui vont intervenir dans le cadre de PEPS :

- l'association **ÉbulliScience** anime auprès des enfants de maternelle des ateliers pour développer la culture scientifique et technique,
- l'association **Coup de pouce relais** propose « la Ludimalle » une malle de jeux pour promouvoir le jeu libre en s'appuyant sur la créativité et l'imagination des enfants.

## PEPS : plus de moyens pour enrichir le temps périscolaire

Un budget est proposé à l'échelle de chaque école pour favoriser le lien entre les projets des équipes enseignantes et les projets périscolaires et/ou permettre de développer des initiatives originales sur les temps périscolaires.

Le budget global pour ces Projets d'Initiatives Locales a été **triplé** pour atteindre **150 000 euros pour l'ensemble des écoles publiques de Lyon, rien que sur cette année 2024/2025.**



Un kit « Education dehors » a été créé pour les écoles. Il comprend un chariot avec du matériel et des outils de jardinage adaptés aux enfants pour expérimenter en toute sécurité.





## Un moment pour Partager

PEPS c'est une séquence d'animation qui démarre à 16h45 après la classe et se termine à 18h30.

Mais, à partir de 17h45, il est possible pour les parents de venir chercher leur enfant, c'est ce que l'on appelle le départ échelonné.

### Les + de cette organisation

- **permettre aux parents de prendre le temps nécessaire pour arriver sans stress**, mais aussi de dialoguer avec l'équipe d'animation sur l'ambiance, le comportement de l'enfant, ses activités ...
- **permettre aux enfants de faire découvrir à leurs familles leur environnement et les activités**, et ainsi leur faire une place au sein de l'accueil de loisirs.

Avant que leurs parents arrivent, les enfants sont encadrés par l'équipe d'animation et des activités sont toujours proposées, mais elles sont adaptées pour pouvoir être interrompues. Qu'ils jouent seuls ou à plusieurs, c'est l'occasion de développer leur imagination et aussi d'amorcer la transition vers le retour chez soi.

### Du temps pour des activités de qualité

L'objectif de PEPS est d'offrir des animations de qualité en prenant son temps. Parfois, certains cycles d'activités ou projets nécessitent de dépasser l'horaire de début des départs échelonnés. Dans ce cas, les familles sont informées en amont. Chaque équipe d'animation précise les règles d'organisation en communiquant son programme.

**Exemple 1** : l'accueil de loisirs organise un club théâtre les jeudis soirs et un club échec les vendredis soirs. Ces activités se déroulent de 17h à 18h. Les enfants qui souhaitent y participer pourront être récupérés seulement à partir de 18h afin de ne pas perturber le bon déroulement de ces séances.

**Exemple 2** : une sortie ponctuelle à la bibliothèque municipale est prévue pour un groupe d'enfants. Le départ de l'école se fera à pied à 17h et le retour est prévu à 18h15. Les enfants qui ne participent pas à la sortie peuvent être récupérés par leurs parents à partir de 17h45.

#### LE DEPART DES ENFANTS

Aucun départ n'est accepté si l'accompagnant est mineur, que ce soit pour un enfant de maternelle ou d'élémentaire. Un départ seul est possible uniquement en élémentaire (CP à CM2) si le responsable légal de l'enfant a renseigné l'autorisation à rentrer seul sur le dossier administratif commun de l'enfant, ou s'il a signé une décharge de responsabilité en cours d'année.



## Des tarifs simplifiés, accessibles et justes

La nouvelle organisation du périscolaire a été conçue pour **permettre à toutes les familles lyonnaises d'y accéder selon leurs besoins, quel que soit leur revenu**. Dans un souci de justice sociale, la tarification est calculée sur la base du quotient familial municipal, elle est donc progressive en fonction du revenu des parents.

Un « bouclier tarifaire » est mis en place : **60 % des familles paieront entre 1€ et 8€ par mois et par enfant**.

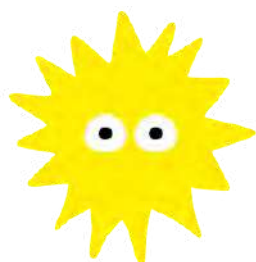
Pour simplifier la vie des familles, **l'inscription au temps périscolaire PEPS du soir est annuelle et sous forme de forfait avec un tarif unique** qui comprend toute la durée de l'accueil, de 16h45 à 18h30.

Les familles ont le choix entre deux forfaits :

- **le forfait Max** : pour profiter des activités de façon souple jusqu'à 4 jours par semaine.
- **le forfait Mini** : les enfants participent 1 ou 2 jours par semaine, qui sont fixés en amont mais modifiables à chaque période de vacances.

A noter : il est possible de changer de forfait à la fin du premier semestre.

**Les familles ont tout le mois de septembre pour tester PEPS et confirmer leur inscription et leur choix entre forfait max et mini.**



### FORFAIT MAX

Niveau QFM	Forfait annuel	Prix au mois
QFM 1	20 €	2 €
QFM 2	40 €	4 €
QFM 3	80 €	8 €
QFM 4	120 €	12 €
QFM 5	200 €	20 €
QFM 6	280 €	28 €
QFM 7	420 €	42 €

### FORFAIT MINI

Niveau QFM	Forfait annuel	Prix au mois
QFM 1	10 €	1 €
QFM 2	20 €	2 €
QFM 3	40 €	4 €
QFM 4	60 €	6 €
QFM 5	100 €	10 €
QFM 6	140 €	14 €
QFM 7	210 €	21 €

### Enfants de moins de 6 ans

Les familles peuvent, sous réserve de remplir les conditions, bénéficier d'un crédit d'impôt pour le PEPS du soir et les Ateliers du mercredi.

# La Semaine des enfants



De  
7h50

à  
8h20

LUNDI

MARDI

MERCREDI

JEUDI

VENDREDI

**ACCUEIL  
DU MATIN**  
durée : 30mn

**ACCUEIL  
DU MATIN**  
durée : 30mn

De  
8h30

à  
12h

**TEMPS  
SCOLAIRE**  
durée : 3h30

**LES  
ATELIERS  
DU  
MERCREDI**  
durée : 3h30

**TEMPS  
SCOLAIRE**  
durée : 3h30



De  
12h

à  
14h15

**PAUSE  
DU MIDI**  
durée : 2h15

**PAUSE  
DU MIDI**  
durée : 2h15

De  
14h15

à  
16h45

**TEMPS  
SCOLAIRE**  
durée : 2h30

**TEMPS  
SCOLAIRE**  
durée : 2h30

De  
16h45

à  
18h30

**peps!**  
du soir

durée : 1h45

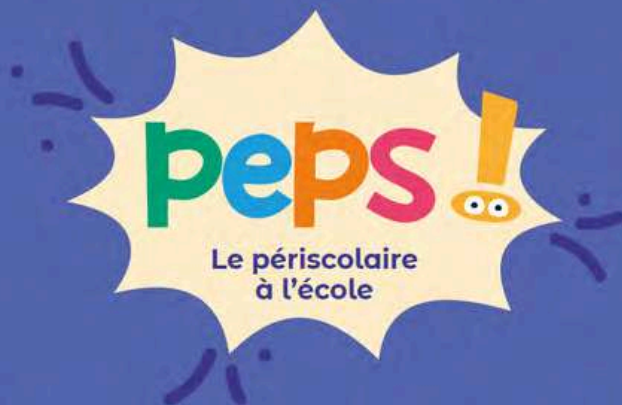
**peps!**  
du soir

durée : 1h45

DÉPART ÉCHELONNÉ À PARTIR DE 17h45

Le plaisir de bien grandir





## Pour les enfants, pour leur présent et leur avenir

- Près de **32800** élèves scolarisés dans les écoles publiques
- **207** écoles : 109 maternelles / 98 élémentaires
- **1500** classes
- **1400** enfants en situation de handicap scolarisés


## la communauté éducative se mobilise

- + de **1900** enseignants
- + de **1700** agents municipaux des écoles (Atsem, agents spécialisés des écoles, gardiens, agents de restaurants scolaires...)
- Près de **80** professionnels médico-sociaux municipaux (assistantes sociales, infirmières, médecins)
- **160** directeurs d'accueil de loisirs (associatifs et municipaux) et les équipes d'animation
- **39** associations d'éducation populaire intervenant sur les temps périscolaires et extrascolaires



Infos  
& inscription



LYONendirect 04 72 10 30 30 •  lyon.fr

